Mairie de Sainte-Cérotte

Jérôme NASLÉ, Maire de Sainte-Cérotte et l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir de vous convier pour la cérémonie de Commémoration de l'Armistice représentant cette année le 108e anniversaire de la fin de la 1re Guerre Mondiale.

Mercredi 11 novembre 2026

1914 1918

11 h: Rassemblement à la mairie

11 h 15: Défilé qui se dirigera vers le cimetière ou un dépôt de gerbe aura lieu au

MONUMENT AUX MORTS.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur offert par la commune réunira tous les présents salle du restaurant « **La bonne franquette** ».
Brioche offerte à tous les participants.

